

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 mars 2017
CO 030 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 74

Votants : 83

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, David GUY, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Claire LUCAS VERNUS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Angélique NOROY, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie DODANE, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE.

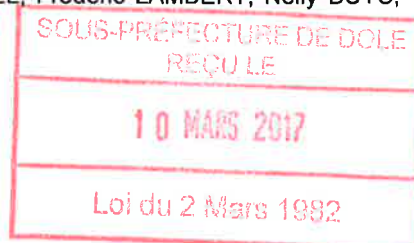
Pouvoirs transmis à des Conseillers : Rémy VIENNET à Claude ROMANET, Cyril ACCARD-GUILLOIS à François PERRIN, Sylvain BENETRUY à Jean-Luc BROCARD, Véronique LAMBERT à Dominique BONNET, Claudine ROUEFF à Claire LUCAS VERNUS, Yann PINGUAND à Marie-Thérèse BROCARD soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Eric TOURNEUR à Charles VALET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Raphaël GAGNEUR à Eric PICHEGRU, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Etaient Excusés : André VIONNET, Philippe BRUNIAUX, André PROST, René GUINERET, Jean-Louis DUFOUR, Gérard BOUDIER, Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT, Nelly BUYS, Philippe RIOU, Sébastien JACQUES.

Secrétaire de séance : Monsieur Guy DAVID

Convocation faite le : 28 février 2017



Objet : Participation de l'employeur à la garantie maintien de salaire des agents

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire des agents qui autorise la participation des employeurs territoriaux aux garanties souscrites à titre individuel par les agents.

Vu la note de synthèse n°3 par Réf à l'article L 2121-12 du CGCT ;

Entendu l'exposé du Président relatif à la contribution de l'employeur à la couverture des risques santé et prévoyance des agents de la CCAPSCJ ;

Considérant que les communautés de communes d'avant la fusion avaient délibéré pour octroyer une participation financière à leurs agents ayant souscrit un contrat reconnu comme labellisé (publication site DGCL) ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 mars 2017
CO 030 DE (SUITE)

Objet : Participation de l'employeur à la garantie maintien de salaire des agents

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

1-Décide la reconduction pure et simple du dispositif tel qu'existant avant fusion soit : pour les agents sous statut FPT titulaires ou stagiaires et contractuels sur emplois permanents : 10€ brut /mois pour l'ancienne CCCGP ; avec proratisation pour les agents à temps non complet pour l'ancienne CCAVV, montant de 12,50€ pour l'ancienne CCPS

2-Dit que cette décision restera en vigueur jusqu'à nouvelle délibération portant sur l'ensemble du régime indemnitaire des agents, du temps de travail et toutes conditions régissant les personnels de la nouvelle communauté de communes.

3-Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,



Michel FRANCONY

